

26 octobre 2023

La CGT et la CFDT refusent l'application à l'ONERA de la nouvelle classification métallurgie :

Suite au communiqué de la CFDT du 25 octobre 2023 indiquant : sa décision de ne pas poursuivre cette négociation ; son souhait de conserver les grilles de classification des cadres et non cadres actuelles ; la demande d'ouverture, dès que possible, de discussions, dans l'intérêt des salariés et de l'attractivité de l'ONERA, sur la manière de faire évoluer les minimas actuels ; la CGT a réaffirmé ses positions qui sont identiques en tous points, dans un communiqué publié le même jour.

Communiqué de la CGT-ONERA du 25 octobre 2023

« La CGT, non signataire au niveau national de la nouvelle convention collective nationale, en particulier du fait de la nouvelle classification, a exprimé à maintes reprises son opposition au projet de cotation des emplois. Nos arguments sont connus, y compris à l'ONERA, ainsi que nos propositions.

Par son courriel du 25/10/2023, la CFDT ONERA annonce sa décision argumentée de ne pas poursuivre les négociations sur la classification des emplois et son souhait de conserver les grilles de classification des cadres et non cadres actuelles. Nous nous joignons à cette annonce.

Elle rejoint ainsi la position de la CGT de l'ONERA. Nos deux organisations ayant une représentativité de plus de 70%, aucun accord ne pourra valablement aboutir sur la base de la déclinaison à l'ONERA de la classification de la métallurgie et sa cotation des emplois associée.

Cependant, comme nous l'avons déjà proposé, la CGT de l'ONERA reste disponible pour étudier l'évolution des minima de notre grille ONERA ainsi qu'une évolution de l'accord collaborateur. »

La CGT a interpellé le Président de l'ONERA :

voir le [Courriel CGT du 3 octobre 2023 et la réponse de la DRH du 24 octobre](#)

POSITION CGT : Si la CGT soutient les demandes de promotion des 10 salariés non-cadres, identifiés par la Direction pour un passage cadre (si les salariés concernés le souhaitent, et dans le système actuel), la CGT refuse catégoriquement le déclassement du Statut de Cadre au Statut de Non-cadre d'un seul salarié de l'Office !

Rappelons au passage, que c'est notamment dans certains services du Secrétariat Général que le déclassement du statut de salariés était envisagé !

Rappelons aussi, que si la rémunération (salaire + primes diverses) est maintenue avec la NCCN, ce n'est pas le cas du salaire et tout changement de statut cadre vers non-cadre pourrait s'accompagner aussi d'une baisse des cotisations retraites et donc d'une baisse du salaire différé (points acquis pour la retraite).

Rappel de la déclaration CGT en CSE-Central du 27 septembre 2023 :

La CGT avait fait la déclaration suivante en CSEC, pour dénoncer la méthode sur la **forme et le fond** : [Declaration-CGT-CSEC_27sept2023_Classification-NCCN](#)

Rappel des propositions de la CGT-ONERA du 30 juin 2023 :

1- Abandonner cette classification des emplois, initialement prévue pour l'Industrie et complètement inadaptée pour un centre de recherche comme l'ONERA ;

2- Réévaluer nos minima garantis du même taux que celui appliqué annuellement à la métallurgie, en gardant la spécificité des +12,5% pour les ingénieurs et cadres et les coefficients intermédiaires pour les non-cadres ;

--> **Pour cela, la CGT propose un accord d'entreprise qui tient en quelques lignes** et présente l'avantage de n'avoir aucune incidence négative sur tous les autres :

- Conservation des grilles ONERA de classification actuelles;
- Revalorisation automatique des minima de ces grilles à hauteur de celles de la métallurgie (+4,7% en 2023).



--> **Le CNES l'a fait depuis longtemps, pourquoi pas l'ONERA ?**

Soutenez nos revendications, ci-dessus
ou ici : <https://bit.ly/46xlp9h>

Et maintenant ?

La direction a fait le forcing pour sortir une classification déconsidérant (méprisant ?) fortement les emplois du cœur de métier de l'ONERA et surclassant par-dessus tout le management *. La balle est maintenant dans le camp de la direction qui, par respect du dialogue social, devrait selon la CGT, engager les négociations sur l'adaptation des minima ONERA et abandonner sa stratégie du fait accompli.

** Sur une cotation de 1 à 18, les techniciens sont tous ramenés en-dessous de 11 et les ingénieurs/chercheurs (pos. 1 à 7) tassés de 11 à 14, tandis que les managers dominent de 14 (CU) à 17, le 18 étant réservé à la haute direction.*

*Il est très facile de casser et de détruire.
Les héros, ce sont ceux qui font la paix et qui bâtissent.
(Nelson Mandela)*

Refusons le déclasséement généralisé et soutenons les propositions de la CGT !

**La bataille du maintien de nos classifications et rémunérations
est en passe d'être gagnée !**

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX AUX PROCHAINES MOBILISATIONS POUR DÉCIDER TOUS ENSEMBLE DES ACTIONS

**À
MENER SUR LES SALAIRES, LE TEMPS DE TRAVAIL
ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL !**

La CGT, toujours force de propositions, continuera de s'opposer à la stratégie du déclasséement à l'œuvre depuis des décennies !

Pour les détails sur la classification des emplois, nous vous renvoyons à quelques-uns de nos anciens tracts, ici :

<https://onera.reference-syndicale.fr/2023/09/29/29-septembre-2023-cotation-des-emplois-n-ccn-soutenez-les-contre-propositions-de-la-cgt-onera/>

<https://onera.reference-syndicale.fr/2023/08/31/31-aout-2023-info-flash-ete-2023/>

<https://onera.reference-syndicale.fr/2023/06/30/30-juin-2023-cotation-des-emplois-a-lonera-prenez-en-main-votre-classification/>

<https://onera.reference-syndicale.fr/2022/11/16/nov-2022-classification-par-la-cotation-des-emplois-a-lonera-commission-paritaire/>

<https://onera.reference-syndicale.fr/2021/11/12/12-novembre-2021-negociations-et-defense-de-notre-convention-collective-de-la-metallurgie-cest-maintenant/>

Votre implication auprès de la CGT est essentielle pour la qualité de vos conditions de travail, rejoignez un syndicat sérieux et à votre écoute. Adhérez à la CGT !

La CGT, ce sont avant tout des salarié(e)s de l'ONERA qui s'engagent, des élu(e)s, des militant(e)s, à votre écoute pour porter des revendications dans l'intérêt de tout le personnel.

En 2023, je rejoins les nouveaux adhérents de la CGT et m'implique pour mon futur, j'y apporte mes revendications !

La CGT, c'est vous, c'est nous !

Pour nous contacter : cgt-central@onera.fr ou 01 80 38 60 39

L'essentiel des infos : <https://onera.reference-syndicale.fr/>

Vos Contacts ONERA :	Délégués Syndicaux CGT	Téléphone*
DSC ONERA	Bernard TANGUY	05.62.25.26.13
DSC ONERA adjoint	Arnaud RISTORI	01.80.38.60.39
DS Châtillon	Jean-Michel ASTIER	01.46.73.37.29
DS Meudon	Gilles PEUGNIER	01.46.23.51.42
DS Palaiseau	Arnaud RISTORI	01.80.38.60.39
DS Ile-de-France	Gilles VIEILLARD	01.80.38.63.01
DS Salon de Provence	DSC ONERA	05.62.25.26.13
DS Fauga-Mauzac	Philippe SIRGANT	05.62.25.63.24
DS Lille	DSC ONERA adjoint	01.80.38.60.39
DS Modane	DSC ONERA	05.62.25.26.13
DS Toulouse	Franck MOREL	05.62.25.26.58

* contact mail DSC : cgt-central@onera.fr ou prenom.nom@onera.fr

Site Web CGT : <https://onera.reference-syndicale.fr/>

Contact : cgt-central@onera.fr

Le tract CGT-ONERA :

**Retraites, Salaires, Temps de Travail, Reconnaissance de la qualification...tout est lié !
La CGT de l'ONERA appelle tous les salariés à participer aux prochaines Mobilisations !**



**Celui qui combat
peut perdre,
mais celui
qui ne
combat pas
a déjà perdu**

B. Brecht

Tant qu'il y a de la lutte, il y a de l'espoir !